

## « Bus Santé » en entreprise - Indications techniques pour l'installation

---

Pour l'installation du Bus Santé nous avons besoin de :

- Un terrain plat en dur (pas de terrain meuble), proche de l'entreprise
- Deux prises de 220 V (2 prises sur deux groupes de 13 ampères ou 1 prise sur un groupe de 16 ampères). Nous possédons une rallonge de 30 mètres.
- Un espace pour stationner le bus dont les caractéristiques sont :
  - Longueur : 7 mètres
  - Largeur : 2 m 50 + escaliers 1m25
  - Hauteur : 3 m 20
  - Poids : 3 tonnes
- Une place de parc pour la voiture d'accompagnement
- Un accès à des W.C.

N° de plaques du bus santé: VD 302 099 (ou VD 274 713)

N° de plaques de la voiture d'accompagnement: VD 467 159 (ou VD 238 409)



### Personnes de contact :

- Sophie Vassaux, responsable unité Bus santé, Unisanté  
Av. de Provence 12, 1007 Lausanne. Tél. : 021 545 10 18, [sophie.vassaux@unisante.ch](mailto:sophie.vassaux@unisante.ch)
- Infirmières, conseillères en santé et prévention – Bus Santé: 079 556 06 37

---

Unisanté  
Département promotion de la santé et préventions  
Secteur prestations - Bus Santé  
Av. de Provence 12, 1007 Lausanne  
021 545 11 00